



Le Centre national de la musique publie son étude 2024 de l'économie des festivals de musiques actuelles et de variétés.

Le Centre national de la musique (CNM) livre une analyse approfondie de la situation économique d'un panel de plus de cent festivals de musiques actuelles et de variétés parmi ceux qu'il a aidés en 2024, et confirme une fragilité structurelle du secteur qui interroge la soutenabilité du modèle économique festivalier.

➤ Chiffres-clés en un coup d'oeil :

- En 2024, **deux festivals sur trois terminent leur édition avec un déficit.**
- **68 % des festivals dont le taux de remplissage est supérieur à 90 % sont déficitaires en 2024**, une proportion qui augmente de 26 points par rapport à 2023.
- En 2024, le **budget moyen** des festivals observés s'élève à 1,6 millions d'euros, caractérisant une **hausse de +6 % par rapport à 2023.**
- En moyenne, tandis que les **charges des festivals augmentent de 6 %** en 2024, les **produits ne progressent que de 4 %**. Cet écart, déjà constaté l'an passé, persiste et se creuse.
- Les hausses des dépenses liées aux coûts d'achat des spectacles (contrats de cession, d'engagement, salaires des équipes techniques des artistes) **se poursuivent en 2024 (+9 %), dans des proportions supérieures à celle du nombre de formations artistiques programmées sur l'ensemble du panel (+2 %).**
- Les festivals à budgets plus modestes sont davantage dépendants des **subventions et aides, qui représentent en moyenne 44 % des produits des festivals dont le budget est compris entre 100 000 et 250 000 euros.**

Une situation économique de plus en plus tendue pour les festivals de musiques actuelles et de variétés

En 2024, deux festivals sur trois terminent leur édition avec un déficit. Si cette proportion est stable par rapport à l'an passé, le montant de déficit moyen augmente fortement (+73 %) et s'établit à - 115 675 €, (pour un budget moyen des festivals s'élevant à 1,6 M€).

L'étude montre par ailleurs que parmi ces festivals déficitaires se trouvent des festivals dont le taux de remplissage est au rendez-vous. Ainsi, **68 % des festivals dont le taux de remplissage est supérieur à 90 % sont déficitaires en 2024**, une proportion qui augmente de 26 points par rapport à 2023.

Ces données confirment, cette année encore, la fragilité structurelle du modèle économique festivalier et interrogent sa soutenabilité à long terme. D'autant qu'en dépit d'une capacité

d'accueil moyenne en hausse (29 400 spectateurs ; +2 % vs. 2023), la fréquentation moyenne (22 200 billets - gratuits et payants - délivrés) reste stable, induisant donc un taux de remplissage moyen des festivals en légère diminution (77 % ; -3 pts).

Un « effet ciseaux » qui continue d'affecter largement l'écosystème festivalier en 2024

En 2024, alors que les charges des festivals augmentent en moyenne de 6 %, les produits ne progressent que de 4 %. Cet écart, déjà constaté l'an passé, persiste et se creuse et confirme « l'effet ciseaux » qui affecte les festivals.

Parmi les coûts supportés par les festivals, les postes techniques augmentent de +6 %, les coûts artistiques de +9 % et les autres dépenses de +4 % par rapport à 2023.

Au sein des dépenses techniques, en hausse de +6 %, les prestations connaissent la plus forte hausse (+30 %), en lien avec l'augmentation des capacités d'accueil des festivals. **Les hausses des dépenses liées aux coûts d'achat des spectacles** (contrats de cession, d'engagement, salaires des équipes techniques des artistes) **se poursuivent en 2024 (+9 %)**, dans des proportions supérieures à celle du nombre de formations artistiques programmées sur l'ensemble du panel (+2 %). A eux seuls, les contrats de cession représentent en moyenne 25 % du budget total des festivals, avec une concentration plus marquée dans les festivals aux budgets les plus élevés, pour qui ce poste représente 91% des dépenses artistiques. Parmi les autres dépenses (communication, frais de structure, taxes, assurances etc.), elles aussi globalement en hausse de +4 %, les charges liées aux contrats d'assurance poursuivent leur augmentation à hauteur de +14 % par rapport à 2023. Pour rappel, l'étude du CNM sur l'Économie des festivals publiée en 2023 faisait déjà état d'une hausse de +49 % des coûts liés aux assurances entre 2019 et 2022.

Parmi les ressources des festivals, les recettes propres augmentent de +3 %, les ressources tirées des partenaires et mécènes de +11 % et les ressources tirées des subventions de +5 % par rapport à 2023.

Les recettes de billetterie représentent en moyenne 44 % du total des produits des festivals, contre 15 % pour les recettes de bar et restauration. Si **la billetterie est en hausse moyenne de +4 % et les recettes de bars et restauration de +1 % par rapport à 2023**, cette évolution positive masque des situations diverses parmi les festivals suivant leurs catégories de budget. Ainsi pour les festivals dont le budget est situé entre 500 000 et 1 million d'euros et ceux dont le budget dépasse 3 millions d'euros, la billetterie et les recettes de bars et de restauration sont en hausse, contre une billetterie stable et des recettes de bar et restauration en baisse pour les festivals au budget situé entre 1 et 3 millions d'euros et ceux dont le budget est inférieur à 250 000 euros. Sur le volet des partenariats, un nombre croissant de festivals a recours au mécénat en 2024. **Les ressources issues des partenariats et sponsoring augmentent en moyenne de +4 %, tandis que celles issues du mécénat augmentent de +14 %.**

De façon générale, il faut noter que plus un festival a un budget élevé, plus il dépend de ses recettes propres et des partenariats qu'il conclut, tandis que les subventions publiques tiennent une place moins importante dans le total de leurs produits. De façon symétrique, les festivals à budgets plus modestes sont davantage dépendants des subventions et aides. Par exemple, **pour les festivals dont le budget est compris entre 100 000 et 250 000 euros, celles-ci représentent 44 % de leurs produits en moyenne** contre 13 % pour les festivals dont le budget dépasse 3 millions d'euros.

En 2024, parmi ces subventions et aides, **celles qui connaissent une hausse moyenne sont celles versées par le CNM (+13 % par rapport à 2023) et celles des collectivités territoriales (+5%).**

Note méthodologique : L'étude publiée par le CNM portant sur l'économie des festivals de musiques actuelles et de variétés en 2024 fait suite au volet Économie des Festivals publié à l'appui de l'étude sur la Diffusion Live des spectacles de musiques actuelles et de variétés en 2023. Les analyses présentées sur un panel de 107 festivals de musiques actuelles et de variétés, parmi ceux aidés en 2023 et 2024 par le Centre national de la musique. Ce panel représente près de la moitié des festivals soutenus par le CNM sur cette période. Il se compose de festivals se déroulant très majoritairement sur la période comprise entre mai et août en France hexagonale et à La Réunion. Avec, en moyenne, 22 éditions à leur actif et d'une durée de 5 jours, la diversité des festivals représentés permet de mettre en lumière différents enjeux qui affectent l'ensemble du secteur.

Contacts presse :

Centre national de la musique

Nathalie Leduc

Responsable de la communication

E : presse@cnm.fr

T : 01 83 75 26 53

Centre national de la musique

151-157 avenue de France, 75013 Paris

T. 01 83 75 26 00 – [cnm.fr](https://www.cnm.fr)     [@le_cnm](https://www.instagram.com/le_cnm)